

Samedi 12 novembre 2022 N° 24175

MESNIL-EN-OUCHE



Pascal Desplanques, l'architecte, a dévoilé les plans du futur site (Photo Paris-Normandie)

La future résidence autonomie présentée

Une réunion publique d'information a dévoilé, jeudi, les contours de la future résidence de 26 logements qui doit ouvrir à l'horizon 2024 à La Barre-en-Ouche.

Le centre-bourg de La Barre-en-Ouche abrira à l'horizon 2024 une résidence autonomie destinée aux seniors, assortie d'un lieu de vie inclusif pour des adultes en situation de handicap accompagnés par l'association Jules-Ledelin. Un pôle santé complétera cet ensemble. Tout en poursuivant sa recherche de partenariats, la commune de Mesnil-en-Ouche a organisé jeudi soir une réunion publique d'information.

AUTONOMIE, CONFORT ET CONNEXION

Sous l'égide de la Siloge, 26 logements seront répartis sur les deux étages de la résidence autonomie, les logements inclusifs occupant un autre bâtiment. Le rez-de-chaussée sera investi par des espaces de vie

commune, pour permettre aux résidents de goûter à la tranquillité d'un chez-soi, tout en leur offrant de nombreuses possibilités d'échanges et de partage avec les autres habitants.

« Le tout, dans un cadre paysager soigné, desservi par un espace piéton connecté à la ville. Nous aménagerons notamment terrasses et potagers. Chaque appartement dispose d'ailleurs d'une coursive faisant office de balcon », a souligné Pascal Desplanques, l'architecte.

La sobriété énergétique a bien sûr été étudiée avec soin, entre chauffage confortable par le sol, pompe à chaleur et réglementation énergétique aux normes RE2020. Le projet a largement convaincu l'assistance, tout

en soulevant quelques questions.

« Il ne s'agit que de T1bis et de T2, de 37 et 46 m², trop exigus pour envisager de recevoir nos familles. J'espérais un logement plus vaste, eu égard au montant du loyer », regrette un participant. Celui-ci se chiffre à 630 € au maximum pour un T1 bis, et 670 € pour un T2.

« Le montant du loyer est appelé à évoluer en fonction des partenariats qu'il nous reste à créer pour financer ce projet et assurer sa rentabilité », a souligné le maire, Jean-Louis Madelon. D'autant que « les résidents ne louent pas seulement un logement, mais un ensemble qualitatif de services, favorisant le lien social et l'autonomie », conclut Thierry Ponchelle, le directeur général des services. ■